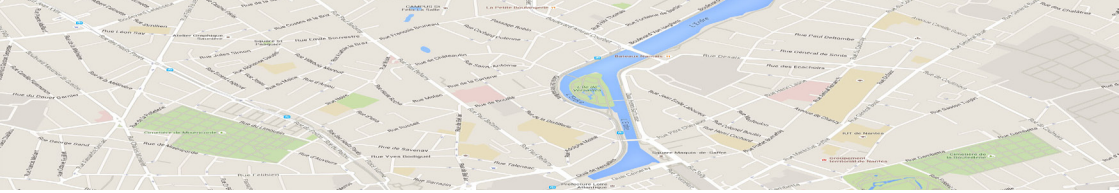


Jeanne de Belleville, dite Jeanne La corsaire

Elle est la fille de Maurice IV de Montaigu, seigneur de Belleville et Palluau (1263-1304) et de Létice de Parthenay (1276 - ?). Elle est d'abord l'épouse de Geoffroy (1293-1326), seigneur de Châteaubriant, puis celle d'Olivier IV de Clisson.

Ce dernier se rend à Paris pour participer à des tournois, mais il y est arrêté pour son soutien à Jean de Montfort contre Charles de Blois, neveu du roi de France, Philippe VI, et prétendant au trône ducal (voir Guerre de Succession de Bretagne). Il est condamné en août 1343 à la décapitation pour félonie par Philippe VI. En décembre 1343, Jeanne est condamnée au bannissement du royaume et à la confiscation de ses biens.

L'épouse ne peut pardonner au roi sa cruauté, et à Charles de Blois d'avoir trempé dans ce qu'elle regardait comme un assassinat. La tête d'Olivier avait été envoyée à Nantes et plantée sur une pique aux créneaux du château du Bouffay. Broyée par la u contre le roi et Charles de Blois. Considérant que le roi a agi par trahison, elle achète, pour se venger, trois bateaux avec ses biens pour faire la guerre de course contre les navires de commerce français. Elle baptisera son navire «Ma Vengeance». Après quelques années de combats navals pendant lesquelles elle inflige de sérieuses pertes aux Français, elle perd son navire dans un naufrage<sup>1</sup>. Son plus jeune fils meurt durant ce naufrage.

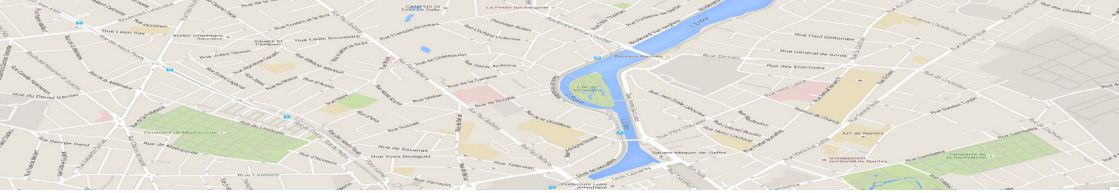


Réfugiée en Angleterre avec son fils Olivier, futur connétable de France, elle épouse Walter Bentley, lieutenant du roi Édouard III d'Angleterre en Bretagne et capitaine des troupes anglaises qui combattent pour Jean de Montfort contre Charles de Blois. Alliée positive de l'Angleterre, le pape Clément VI, sur requête du roi de France, intervient auprès du roi Édouard III pour qu'il mette un terme aux agissements de cette « tigresse »<sup>2</sup>. Enfin lasse, épuisée par cette vie si mouvementée, elle se retire à Hennebont, près de la comtesse et de son jeune fils, le comte de Montfort. La ville et le château de Blain lui étaient fermés, car le château avait été saisi avec tous ses biens et donné à Louis de Poitiers, ainsi qu'une maison au faubourg de Nantes. L'un de ses fils, le futur Olivier V de Clisson, bien qu'élevé à la cour d'Angleterre, servira Charles V, puis Charles VI et deviendra connétable de France. Elle meurt en 1359, probablement en Angleterre.

## Bibliographie

Marie-Ève Sténuît, *Femmes pirates : les écumeuses des mers*, Éditions du Trésor, 2015. (ISBN 979-10-91534-15-4)

Élie Durel, *Jeanne de Belleville, corsaire par amour*, Geste éditions, 2010 (ISBN : 978-2-84561-597-7)

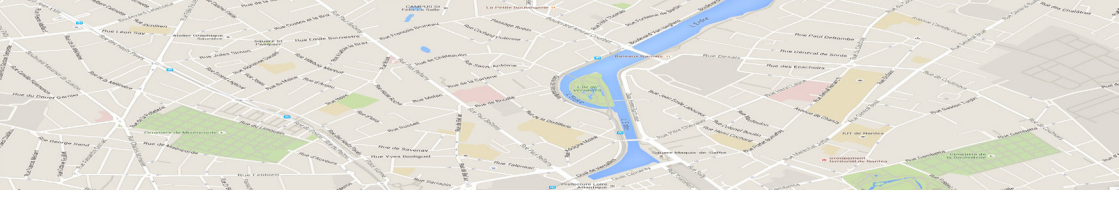


## ***La trahison d'Olivier de Clisson***

Montfort s'est auto-proclamé duc de Bretagne après avoir conquis une partie du territoire et rallié une partie des seigneurs bretons à sa cause, et parmi eux Amaury de Clisson et son frère Olivier. Fin 1341, le comte de Montfort est fait prisonnier à Nantes par les troupes du roi de France. Alors qu'Amaury de Clisson fuit vers l'Angleterre et devient tuteur du fils de Montfort, le mari de Jeanne de Belleville réitère son allégeance à Charles de Blois et au roi de France. « L'année suivante, une flotte anglaise débarqua 10.000 hommes sous les murailles de Vannes, où commandaient Hervé de Léon et Olivier de Clisson », explique Auguste Lefranc, journaliste du XIXe siècle, dans sa biographie du connétable Olivier de Clisson, le fils de Jeanne de Belleville. Alors qu'Édouard III vient personnellement superviser le siège de Vannes, Olivier de Clisson est fait prisonnier. En janvier 1343, la trêve de Malestroit met fin temporairement aux hostilités entre Blois et Montfort, Clisson est échangé contre le comte de Stanford. Cependant « on prétend que, pendant que les armées françaises et anglaises étaient en présence près de Vannes, Clisson suivit l'exemple de plusieurs autres seigneurs et traita avec l'Angleterre », avoue Armand Désiré de La Fontenelle de Vaudoré, historien et conseiller à la cour royale de Poitiers, qui, lui aussi, publie une histoire du fils d'Olivier de Clisson en 1825.

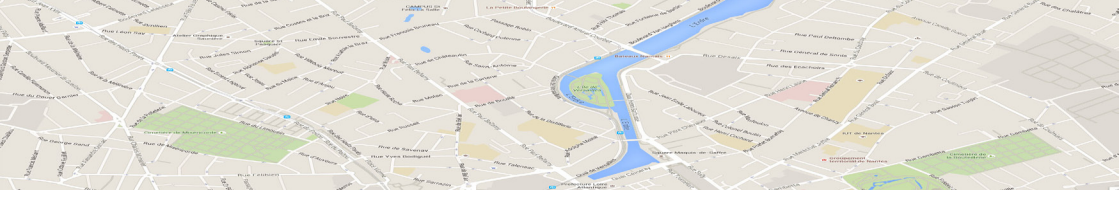
## ***La vengeance d'une veuve***

Si cette trahison ne fut jamais vraiment prouvée, elle est arrivée cependant aux oreilles du roi de France Philippe VI, qui « fit, contre le droit des gens et les prérogatives de la chevalerie, arrêter Clisson dans un tournoi et, sans aucune forme de procès, il lui fit trancher la tête », précise La Fontenelle de Vaudoré. Olivier de Clisson est décapité le 2 août 1343, sur la place des Halles à Paris, son corps est pendu au gibet de Montfaucon et sa tête envoyée à Nantes pour être exhibée au-dessus de la porte Sauve-Tout. « Aussitôt que la nouvelle du supplice d'Olivier de Clisson fut parvenue en Bretagne, ses nombreux amis se réunirent et allèrent offrir leurs services à Jeanne de Belleville, sa veuve. Cette femme était douée d'un grand caractère, et au lieu de se livrer à une douleur stérile, le désir de venger un outrage aussi cruel lui inspira une résolution extraordinaire », raconte La Fontenelle de Vaudoré. Le courroux de Jeanne de Belleville s'abat d'abord sur la place forte de Château-Thébaud, commandé par Galois de la Heuse.



## ***La naissance de la lionne des mers***

Dans cette première attaque, la majorité de la garnison est passée par les armes, mais la veuve d'Olivier de Clisson épargne quelques hommes afin de répandre la nouvelle de sa vengeance. « Charles de Blois, instruit de cette aventure, assembla du monde pour reprendre son château, mais la Dame ne l'y attendit pas. Elle se mit en mer avec sa troupe, et vengea la mort de son mari sur beaucoup de marchands français... », précise le moine et historien Dom Lobineau, dans son « Histoire de la Bretagne » publiée en 1707. « Le roi Philippe ayant appris les désordres que commettait ce nouveau pirate, le bannit du Royaume et fit saisir ses biens » en décembre 1343, poursuit l'ecclésiastique. En effet, Jeanne, qui s'est réfugiée en Angleterre, investit l'argent qui lui reste, et avec l'aide financière du roi anglais Édouard III, fait armer trois bateaux. Pendant plusieurs mois, elle va écumer les mers de la Manche et de l'Atlantique, s'attaquant systématiquement aux navires battant pavillon français. « Une gigantesque entreprise de course [QUI] ruinait ainsi tout un courant du commerce maritime français », précise le médiéviste Jean Favier, en 1980, dans son ouvrage « La guerre de Cent Ans ». Commandant elle-même sa flotte, Jeanne de Belleville fera subir aux partisans de Charles de Blois et du roi de France de nombreuses pertes, « s'attaquant aux bateaux de guerre français moins forts que les siens et à tous les vaisseaux marchands, elle mettait à mort sans merci tous les Français tombés entre ses mains », publie la Chronique Normande du XIVe siècle... Ainsi naît la légende de Jeanne de Belleville, la lionne des mers... Gautier demouveaux.



## ***Entre légende et réalité***

« Tigresse bretonne », « lionne sanglante »... Jeanne de Belleville a suscité beaucoup de fantasmes autour de son histoire. Il existe, en effet, peu de documents sur la veuve d'Olivier de Clisson. On trouve bien une trace de sa condamnation par le roi de France, inscrite dans les registres criminels du Parlement de Paris en décembre 1343. Dans ce texte en latin, Jeanne de Belleville, accusée de rébellion, se voit confisquer l'ensemble de ses biens. La mère du futur connétable Olivier de Clisson est mentionnée aussi dans le texte de la trêve signée entre la France et l'Angleterre en 1347 où elle est présentée comme une alliée du roi Édouard III. Jeanne de Belleville apparaît également dans différents manuscrits du Moyen-Âge, comme la Chronique Normande ou la Chronographia Regum Francorum, la chronique des rois de France écrite au XVe siècle. L'ensemble de ces textes semble confirmer qu'elle est devenue une corsaire à la solde de la couronne britannique, mais peu d'informations précises sur ses forfaits sont données. Pourtant, « il semble certain qu'elle mena une guerre efficace et que ses victoires furent assez nombreuses pour faire parler d'elle », explique le romancier breton Robert de la Croix. Pirate sanguinaire à la tête de sa flotte noire, trois bateaux dont les coques avaient été peintes en noir et qui arboraient des voiles rouge sang, Jeanne de Belleville s'embarquait toujours avec ses fils, à qui elle avait fait jurer de venger la mémoire de leur père. Pendant plus de dix ans, elle aurait écumé la Manche et les rivages de l'Atlantique... C'est en tout cas ce que raconte sa légende, qui s'étoffe au fil des siècles.

## ***Une héroïne romantique***

Évoquée à travers l'histoire de son fils Olivier de Clisson, Jeanne de Belleville devient un véritable personnage de fiction à partir du XIXe siècle, à travers un écrit d'Émile Péhant, un poète breton ami de Victor Hugo, qui fait de Jeanne de Belleville une héroïne romantique en 1868. À partir de cette date, les romanciers s'emparent de l'histoire de cette femme, devenue corsaire par amour. En réalité, la période de son activité effective en temps que corsaire se serait limitée à quelques mois seulement, juste après l'exécution de son mari. Jeanne de Belleville vit ensuite à la cour d'Angleterre où son fils Olivier, le futur connétable, est élevé avec le fils du comte de Montfort. En 1353, elle épouse l'un des lieutenants du roi d'Angleterre, Gautier de Bentley, et finit sa vie à Hennebont, à la cour d'une autre Jeanne, Jeanne de Flandre, la veuve de Jean de Montfort ; c'est là, qu'elle s'éteint en 1359. G.D.

**Journée du 24 septembre 1999**

**IV - 289**

- nous autoriser à signer le cas échéant un constat de conversion, afin de transformer le(s) marché(s) en unité monétaire EURO, s'il(s) est(sont) exprimé(s) en unité monétaire FRANC.

Nantes, les 23 et 24 septembre 1999

*Le Député-Maire : J.-M. AYRAULT*

Le CONSEIL approuve à l'unanimité.

### **Dénomination des voies et hommages publics**

**Mme CLERGEAU, Adjointe**, donne lecture de l'exposé suivant :

Mesdames, Messieurs, nous vous demandons de bien vouloir approuver les propositions suivantes pour la dénomination de plusieurs voies et la pose de plaques pour hommages publics.

#### **DENOMINATION des VOIES**

##### **ZAC des LANDES du LAUNAY :**

Une voie débutant allée de l'EMBELLIE et se terminant en impasse est à dénommer. La Commission retient :

**rue Jeanne la Corsaire**  
**épouse d'Olivier de CLISSON**

**vers 1300 - 1359**

(plan 99-12)